



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA ÉLECTION DES DIRIGEANTS DU DISTRICT 140

Chers confrères,
Chères consœurs,

Des élections auront lieu cette année au congrès du district 140 afin de pourvoir les postes suivants :

- 1) Président-directeur général
- 2) Secrétaire-trésorier

Le mandat de ces deux postes est d'une durée de quatre (4) ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les critères d'éligibilité à ces postes sont décrits à l'article 5.07 ci-dessous des règlements du district 140. Les points saillants ont été surlignés.

Tout candidat doit :

- (a) **avoir été membre en règle depuis un minimum de deux (2) ans à la date de fermeture des mises en candidature du district et ne devoir aucun montant à une section locale, un district ou la Grande loge;**
- (b) **avoir participé à au moins cinquante pour cent (50 %) des assemblées ordinaires de sa section locale, dans la mesure où son quart de travail et ses affectations le permettaient, au cours de la période de douze (12) mois prenant fin le jour des mises en candidature du district;**
- (c) **Tout membre souhaitant poser sa candidature à un poste doit soumettre ses lettres de créance attestant que s'il est mis en candidature, il acceptera la mise en candidature et en fera part au secrétaire-trésorier du district 140 au moins trente (30) jours avant l'ouverture du congrès.** En plus de cette lettre de créance, le membre doit soumettre les documents attestant qu'il satisfait toutes les conditions dudit poste. Cette attestation prend la forme d'une **lettre certifiée** par le secrétaire archiviste de sa section locale, confirmant que le candidat **satisfait les critères d'éligibilité stipulés dans le présent article.**

Les mises en candidature auront lieu au congrès. Toutefois, afin d'être un candidat éligible, **chaque candidat doit soumettre sa lettre de créance et la lettre certifiée attestant qu'il satisfait les critères d'éligibilité**, et ce, **avant le 16 septembre 2016.**

Veillez contacter le soussigné si vous avez des questions ou avez besoin de précisions à ce sujet.

Syndicalement,

Alfredo Acrobati, secrétaire-trésorier
District des transports 140, AIMTA



**BULLETIN N° 027 –
PUBLIÉ LE 9 MAI 2016
VEUILLEZ PHOTOCOPIER,
AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)